

**Consultation N° 10 /2024**

**Maintenance du Site Web  
de la FNARC**

\*\*\*\*\*

**CAHIER DE CHARGES  
ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES**

**Décembre 2024**

# CLAUSES ADMINISTRATIVES

## Article 1 : Objet de la consultation

- la Fondation Nationale d'Amélioration de la Race Chevaline (FNARC) se propose de lancer une consultation pour **la maintenance de son site web** : [www.fnarc.tn](http://www.fnarc.tn), dans l'objectif d'assurer la continuité du bon fonctionnement du site et d'améliorer la qualité de la communication avec ses partenaires et de leur offrir un meilleur service.

## Article 2 : Conditions pour soumissionner

Sont admis à soumissionner, toute agence de communication ou tout bureau informatique possédant les compétences et les références de rigueur pour ce genre de mission.

Les spécifications techniques et les fonctionnalités relatives à ce site sont définies dans la partie clauses techniques du présent cahier de charges.

## Article 4 : Présentation des offres

Les soumissionnaires devront faire parvenir leurs **offres** et pièces annexes au **plus tard le lundi 30 décembre 2024** au siège de la FNARC par voie postale ou par rapid-poste ou directement au bureau d'ordre de la FNARC, 2020 Sidi Thabet, B.P 61 Tunis.

Les offres préparées par le soumissionnaire doivent être présentées en deux parties distinctes, offre technique et offre financière. Chacune de ces offres (technique et financière) doit être consignée dans une enveloppe à part fermée et scellée, les deux enveloppes et les documents administratifs seront placés dans une troisième enveloppe (enveloppe extérieure) fermée et scellée portant la mention suivante :

« **Consultation N° 10/ 2024 pour la maintenance du Site Web de la FNARC** »  
( **ne pas ouvrir** )

au nom de **Monsieur le Directeur Général de la FNARC**  
2020 Sidi Thabet, B.P 61 Tunis

### A - ENVELOPPE EXTERIEURE :

Toute offre dont l'enveloppe extérieure comporte une indication ou référence au nom du soumissionnaire est rejetée.

Le dossier administratif devra être composé des documents suivants :

- Le cahier de charges (clauses administratives ) avec signature et cachet du soumissionnaire en bas de chaque page. La mention «lu et approuvé » doit être inscrite sur la dernière page.
- Une caution provisoire établie conformément au modèle ci-joint en annexe 7
- Une attestation d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale en cours de validité (originale ou copie conforme)
- Une déclaration sur l'honneur de non faillite (annexe 4)
- Une déclaration sur l'honneur de non influence (annexe 5)
- Une déclaration sur l'honneur de non appartenance à la FNARC (annexe 6)
- 

**La non présentation de la caution provisoire constitue un motif de rejet de la soumission.**

### B - ENVELOPPE FINANCIERE

L'enveloppe financière devra comprendre les documents suivants :

1	La lettre de soumission jointe en annexe clairement remplie, signée et cachetée. ( annexe 1 )
2	Bordereau des prix daté et signé suivant le modèle en annexe (annexe 2)

## C - ENVELOPPE TECHNIQUE :

Le dossier technique devra être composé des documents suivants :

1	Le cahier des clauses Techniques avec signature et cachet du soumissionnaire en bas de chaque page .La mention «lu et approuvé » doit être inscrite sur la dernière page
2	Présentation générale de l'activité du bureau du soumissionnaire et son expérience dans le domaine de conception et de maintenance des sites web
3	Les références du soumissionnaire en matière de maintenance des sites web selon le modèle en annexe 3
4	Les CVs des intervenants avec leurs expériences en matière de maintenance des sites web
5	La composition de l'équipe intervenante selon modèle en annexe 9

Toutes les pages des documents exigés dans le dossier technique doivent être datées, signées et portant le cachet du soumissionnaire.

**Toute offre parvenue après le délai sera rejetée. Le cachet du bureau d'ordre de la FNARC fait foi.**

### Article 5 : Complément d'information :

Tout soumissionnaire ayant retiré le cahier des charges et désirant obtenir des éclaircissements sur son contenu, est appelé à notifier sa requête par écrit à l'adresse de la FNARC. Une réponse écrite sera envoyé à tous ceux qui ont retiré le présent cahier de charges.

La FNARC se réserve le droit, en cas de besoin, de recueillir par écrit, des informations complémentaires sur le contenu des offres. Elle peut vérifier la conformité des informations fournies. Tout refus ou non-conformité pourrait entraîner le rejet de l'offre.

### Article 6 : Validité des offres

La durée de validité des offres est fixée à 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

### Article 7: Nature des prix :

L'offre financière proposée par le soumissionnaire est ferme et non révisable pendant toute la durée d'exécution de la mission.

Les prix présentés doivent être en DT.

### Article 8 : Modalités de règlement :

Le règlement des factures du titulaire s'effectue dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date de leur remise à la FNARC.

### Article 9 : CAUTION

#### - Caution provisoire :

Le soumissionnaire doit fournir un cautionnement provisoire d'un montant de **200 DT**

La caution, d'une validité de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres, restera valable jusqu'au jour de son remplacement par la caution définitive. Néanmoins, elle sera restituée, aux soumissionnaires non retenus, après le résultat officiel de la dite consultation.

#### Caution définitive :

Le montant de la caution définitive est fixé à 3% (trois pour cent) du montant du marché en TTC. Le cautionnement devra être constitué dans un délai de vingt jours à partir de la date de la notification de l'approbation du marché par des cautions personnelles et solidaires établies conformément à la réglementation en vigueur. Le cautionnement définitif est restitué ou la caution qui le remplace libérée si le titulaire du marché s'est acquitté de ses obligations dans un délai d'un mois à compter de la date

de réception définitive. La caution cesse d'avoir effet à l'expiration des délais visés ci-dessus, sauf si la Fondation Nationale d'Amélioration de la Race Chevaline a signalé par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à la banque que le titulaire n'a pas rempli toutes ses obligations. Dans ce cas il ne peut être mis fin à l'engagement de la caution que par « main levée » délivrée par la personne responsable du marché.

## **Article 10: Evaluation et comparaison des offres**

### **Critères de conformité technique :**

Il sera tenu compte lors de l'évaluation technique des offres, des compétences et de la qualification de l'équipe intervenante dans cette mission de maintenance de site web.

Les critères de conformité technique sont :

- L'équipe informatique proposée par le soumissionnaire doit être parmi son personnel permanent et constituée au moins d'un chef de projet et d'un développeur.
- L'expérience du chef de projet doit être supérieure ou égale à 5 ans.
- Le chef de projet doit avoir piloté au moins trois missions de maintenance des sites web
- L'expérience de chaque intervenant doit être supérieure ou égale à 5 ans.
- Chaque intervenant doit avoir participé à au moins trois missions de développement et de maintenance des sites web

### **- Choix du soumissionnaire :**

Le soumissionnaire retenu sera celui qui respecte les critères de conformité techniques listés ci-dessus et qui présente la meilleure offre financière.

## **Article 11: Propriété intellectuelle**

Le titulaire s'engage à garantir à la FNARC que le site à maintenir est libre de tout droit de tiers, Le titulaire ne créera pas un site pour d'autres clients dans le quel seront incorporés des éléments du site web de la FNARC.

## **Article 12 : Entrée en vigueur de la consultation**

L'entrée en vigueur de la consultation aura lieu à la signature d'un contrat de maintenance entre la FNARC et le titulaire de la consultation.

## **Article 13: Enregistrement de la consultation**

Les droits de timbres et d'enregistrement sont à la charge du titulaire de la consultation.

## **Article 14 : Résiliation**

La résiliation peut être prononcée en case manquement par l'une des parties aux obligations contractuelles moyennant un préavis de 30 jours (par lettre recommandée avec accusée de réception)

## **Article 15 : Règlement des litiges**

Pour tout litige pouvant survenir pendant l'exécution du marché relatif à cette consultation et qui ne sera pas réglé à l'amiable, les tribunaux de Tunis seront les seuls compétents.

Fait à .....

Le : .....

Pour la FNARC

Pour le soumissionnaire

# CLAUSES TECHNIQUES

## Article 1 : Prestations attendues :

Les principales prestations demandées du soumissionnaire retenu sont les suivantes :

- La correction des bugs et des problèmes techniques
- Le bon fonctionnement et la disponibilité continue du site
- La mise à jour et l'évolution du contenu
- La mise à jour régulière des technologies utilisées
- La sauvegarde régulière et la sécurité du site
- L'assistance des administrateurs du site web
- L'optimisation et la performance des pages avec amélioration du temps d'affichage offrant une convivialité et bonne animation.
  
- L'accès sécurisé à la base de données de la FNARC afin d'afficher des informations techniques sur le site .

## Article 2 : Description du Site :

Le site web de la FNARC est un site **dynamique développé en 2 langues arabe et français et permet principalement de :**

fournir des **services** en ligne et **d'afficher des données techniques actualisées en accédant à une base de données qui existe sur le serveur local de la FNARC sous un SGBD Sql Server 2008.**

### Hébergement du site :

Le site est hébergé au serveur de Topnet

Le pack : **Private Cloud Silver**

S.Exploitation : **Linux**

Espace disque : **50 GB**

CPU : **2**

Ram : **4GB**

## Article 3 Rubriques principales du site de la FNARC ( [www.fnarc.tn](http://www.fnarc.tn) ) :

Accueil - Présentation de la FNARC -Activités -Règlementation -Publications  
-Informations sur les chevaux –Services -Appels d'offres et Consultations  
-Open Data -Liens utiles -Plan du Site - Contact

# **A n n e x e s**

## Annexe 1

# S O U M I S S I O N

Je soussigné ( nom & prénom ) : .....

Qualité.....

Demeurant à ..... Agissant au

nom et pour le compte de l'agence : .....

Sise à :.....

Inscrite au registre de commerce de :

.....

Sous le N° : .....

Après avoir pris connaissance de la nature de la mission à exécuter .....

- Me soumetts et m'engage vers :.....

A réaliser le projet '**Maintenance du Site Web de la FNARC**' conformément aux conditions du cahier des charges et moyennant le montant de :

.....

.....

.....

.....

.....

(Indiquer en HT et en TTC les montants en chiffres et en lettres de l'ensemble des prestations).

Je m'engage, si ma soumission est retenue, à effectuer dans les délais qui sont fixés, la mission décrite dans le cahier des charges objet de ma soumission.

L'opérateur contractant se libérera des sommes dues par lui en faisant donner crédit au compte ouvert au nom de .....

à .....sous le N° .....

Fait à .....Le .....

Le soumissionnaire

## Annexe 2

### BORDEREAU DES PRIX

Désignation de la prestation	Prix unitaire HT	Unité Jour /an	Prix total HT	Pourcentage TVA	Montant TVA	Prix unitaire TTC	Prix Total TTC
<b>Maintenance préventive</b>							
<b>Maintenance corrective</b>							
<b>Maintenance évolutive</b> ( à la demande )							

Arrêté à un montant total TTC de :

.....

.....( en toutes lettres)

..... ( en chiffres )

Cachet et signature du soumissionnaire



### Annexe 3

#### Références du soumissionnaire En matière de maintenance des sites web

Désignation du site	Entreprise publique	Entreprise privée	Adresse du site

Fait à .....Le .....

Cachet et signature du soumissionnaire

**Annexe 4**

**DECLARATION SUR L'HONNEUR  
DE NON-FAILLITE**

Je soussigné .....  
(nom, prénom et fonction)

Représentant de l'entreprise.....  
(nom et adresse)

Enregistré au .....  
Sous le numéro.....  
Faisant élection de domicile à .....  
.....  
(adresse complète)

Déclare formellement sur l'honneur que notre (Société, entreprise, bureau d'études ,  
n'est pas en état de faillite ou de liquidation judiciaire

Fait à.....le.....

**Signature et cachet**

**Annexe 5**

**DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON INFLUENCE**

Je soussigné .....  
.....  
Agissant en tant que .....  
.....  
De bureau d'étude ou de la société ou du groupement solidaire .....  
.....  
Objet du marché .....  
.....

Déclare sur l'honneur n'avoir pas fait et m'engage de ne pas faire par moi-même ou par personne interposé, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influencer sur des différentes procédures de conclusion du dit marché et des étapes de sa réalisation.

Fait à .....le, .....

**Le soumissionnaire**  
**Cachet et signature**

**Annexe 6**

**DECLARATION SUR L'HONNEUR  
DE NON APPARTENANCE**

Je soussigné.....

(nom, prénom et fonction)

Représentant de la société.....

(nom et adresse)

Enregistré au .....

.... Sous le numéro.....

Faisant élection de domicile à .....

.....

(adresse complète)

ci-après dénommé « le soumissionnaire » pour le marché : Acquisition du matériel informatique déclare, sur l'honneur, formellement ne pas appartenir à la Fondation Nationale d'Amélioration de la Race Chevaline durant les cinq (05) dernières années.

Fait à .....le.....

Signature et cachet

## Annexe 7

### CAUTION PROVISOIRE

Je soussigné – nous soussignés (1) .....  
..... agissant en qualité de .....de (2)  
.....

1) certifie – certifions que ..... a été agréé par le Ministre des finances en application de l'article 113 du décret n° 2014/1039 du 13 Mars 2014, portant réglementation des marchés public, que cet agrément n'a pas été révoqué, que (3) ..... a constitué entre les mains du trésorier général de Tunisie suivant récépissé n° ..... en date du ..... la caution fixe de --- dinars prévu par le décret susvisé et que cette caution n'a pas été restitué.

2) Déclare me – déclarons nous, porter caution personnelle et solidaire (4) ..... à ..... (5)  
..... domicilié .....  
..... pour le montant de la retenue de garantie, auxquels ce dernier est assujetti en qualité de soumissionnaire de la consultation de la Fondation Nationale d'Amélioration de la Race Chevaline n° 09/2024 concernant la mission décrite dans le cahier des clauses techniques ci-joint.

Le montant de la dite caution s'élève à .....dinars (6).

3) M'engage – nous engageons à effectuer le versement des sommes susvisées et dont le titulaire serait débiteur au titre du marché, et ce à la première demande écrite de la Fondation Nationale d'Amélioration de la Race Chevaline sans qu'il y ait besoin d'une mise en demeure ou d'une démarche administrative ou juridique quelconque.

La présente caution sera valable cent vingt (90) jours à partir de la date des remises des offres.

---

Noms et Prénoms du ou des signataires

- (1) Raison Sociale et adresse de l'établissement garant
- (2) Raison sociale de l'établissement garant
- (3) Nom du soumissionnaire
- (4) Adresse du soumissionnaire
- (5) Le montant en toutes lettres.

## Annexe 8

### CAUTION DEFINITIVE

\  
Je soussigné – nous soussignés (1) .....  
.....agissant en qualité de .....de (2)  
.....

- 1) certifie – certifions que ..... a été agréé par le Ministre des finances en application de l'article 113 du décret n° 2014/1039 du 13 Mars 2014, portant réglementation des marchés publics, que cet agrément n'a pas été révoqué, que (3) ..... a constitué entre les mains du trésorier général de Tunisie suivant récépissé n° ..... en date du ..... la caution fixe de 5000 dinars prévu par le décret susvisé et que cette caution n'a pas été restitué. 2)
- 2) Déclare me – déclarons nous, porter caution personnelle et solidaire, (4) ..... domicilié à (5)..... pour le montant de la retenue de garantie, auxquels ce dernier est assujéti en qualité de titulaire d'un marché n° ..... passé avec la Fondation Nationale d'Amélioration de la Race Chevaline en date du ..... enregistré à la recette des finances (6) ..... Concernant la

Mission décrite dans le cahier des clauses techniques ci-joint.

Le montant de la dite caution s'élève à ..... dinars (7).

3) M'engage – nous engageons à effectuer le versement des sommes susvisées et dont le titulaire serait débiteur au titre du marché, et ce à la première demande écrite de la Fondation Nationale d'Amélioration de la Race Chevaline sans qu'il y ait besoin d'une mise en demeure ou d'une démarche administrative ou juridique quelconque.

En application du décret n° 2014/1039 susvisé, cette caution est libérée, à la suite d'une mainlevée délivrée par le personne responsable du marché dans le délai d'un mois suivant la date de la réception définitive des fournitures et services, pour autant que le titulaire du marché a rempli à cette date ses obligations au regard de la Fondation Nationale d'Amélioration de la Race Chevaline.

La caution cesse d'avoir effet à l'expiration du délai d'un mois visé ci-dessus, sauf si la Fondation Nationale d'Amélioration de la Race Chevaline a signalé par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'établissement garant que le titulaire du marché n'a pas rempli toutes ses obligations. Dans ce cas, il ne peut être mis fin à l'engagement de la caution que par mainlevée délivrée par le personne responsable du marché.

(1) Noms et Prénoms du ou des signataires

(2) Raison Sociale et adresse de l'établissement garant (3) Raison sociale de l'établissement garant (4) Nom du titulaire du marché (5) Adresse du titulaire du marché

(6) Indication des références d'enregistrement auprès de la recette des finances (7) Le montant en

## Annexe 9

### Composition de l'équipe intervenante

Chef du projet :

Nom et prénom	Qualification	Ancienneté	Nombre de missions de maintenance pilotées

Développeur de site web :

Nom et prénom	Qualification	Ancienneté	Nombre de sites web développés / maintenus